



GROUPEMENT 83

Comités : 21



REGLEMENT DES COMPETITIONS SAISON 2016/2017

TRIPLETTE 2^{ème} Division

Le Comité Nord Pas-de-Calais organise le championnat régional Triplettes 2em division qui attribue le titre de champion régional et qualifie les mieux classés pour la finale nationale qui aura lieu du 02 au 05 Juin 2017 à Vichy.

Ce championnat est ouvert à tous joueurs licenciés dans le Comité et à jour de leurs cotisations 2016-2017. Le nombre de Triplettes qualifiées pour la finale nationale a été fixé à 2 par notre Président de Zone.

DEROULEMENT et PARTICIPATION

Salle Balavoine
Rue Jean Levasseur
62250 MARQUISE
Tél. Directeur d'épreuve : 06 15 21 20 96
Première séance le 1er Avril 2017 à 13h30
Deuxième séance le 1^{er} Avril 2017 à 21h00

Participation : 60€ par triplète.

Une équipe D2 qui a participé à la Triplète D1 et uniquement la même équipe se verra offrir son engagement pour la Triplète D2 et une équipe D2 et uniquement la même équipe se verra offrir son engagement pour la Triplète D3

Pour participer à cette épreuve, l'indice de la triplète doit être inférieur à 67 points (cf. tableau ci-joint).

Le nombre de triplettes participant aux séances 2 sera fonction du nombre de triplettes participant à la première séance en fonction du tableau ci-après

Nombre de triplettes	Premiere seance	Deuxieme seance
6	Howell 3	Howell 3
7	Howell 4 (avec relais)	Howell 3
8	Howell 4	Howell 4
9	Howell 5 (avec relais)	Howell 4
10	Howell 5	Howell 5
11	Howell 6 (avec relais)	Howell 5
12	Howell 6	Howell 6
13	Howell 7 (avec relais)	Howell 6
14	Howell 7	Howell 7
15	Howell Emmanuel 16 (avec relais)	Howell 7
16	Howell Emmanuel 16	Howell Emmanuel 16
17	Ligne 9 tables	Howell Emmanuel 16

18	Ligne 9 tables	Howell Emmanuel 16
19	Ligne 10 tables	Howell Emmanuel 16
20	Ligne 10 tables	Howell Emmanuel 16

INSCRIPTION

La feuille d'inscription est à retourner obligatoirement au directeur d'épreuve **AVANT le 29/03//2017.**

M BOUQUILLON Mathias

41 rue des Déportés

59390 TOUFFLERS

mathiasfft@yahoo.fr

06 15 21 20 96

La mise en place de la première séance sera déterminée en fonction du nombre d'inscrits et sera faite par tirage au sort à l'aide du logiciel FFT-Instri222

Les triplettes présentes sur le lieu de l'épreuve et **non inscrites** participeront au championnat dans l'ordre d'arrivée **sous réserve** de permettre d'arriver à un nombre pair de triplettes.

A l'issue de la finale, les **2 premières** triplettes seront qualifiées pour la Finale Nationale qui aura lieu du **02 au 05 juin 2017** à VICHY.

REGLEMENT

Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions de la F.F.T. et du code d'arbitrage

Fascicule 1 règles communes :

Chapitre 1 : articles 12 et 13

Chapitre 2 : articles 20 à 40

Fascicule 4 : Triplettes chapitres 1 à 4 (code d'arbitrage inclus)

Ces documents sont consultables auprès de l'arbitre.

DIRECTEUR D'EPREUVE

Le Directeur d'épreuve a le droit de prendre tous les choix optionnels qu'il jugera utile au bon déroulement de l'épreuve en conformité avec le règlement.

PCN et coefficient de séance.

PCN : FINALE 1.8

Points de performance 1^{er} : 10 PP 2^{ème} : 7 PP, 3^{ème} : 5 PP, 4^{ème} : 3PP, 5^{ème} : 2 PP, 6^{ème} : 1 PP,

Le coefficient de chaque première séance est de 1

Les coefficients des séances suivantes seront calculés suivant la formule en vigueur, à savoir :

Le pourcentage d'éliminés entre les 2 séances.

Si le pourcentage d'éliminés = 0, le coefficient de la séance est égal au coefficient de la séance précédente.

Si le pourcentage d'éliminés est strictement inférieur à 20%, le coefficient de la séance est égal au coefficient de la séance précédente augmenté de 0.05

Si le pourcentage d'éliminés est supérieur ou égal à 20% et strictement inférieur à 42%, le coefficient de la séance est égal au coefficient de la séance précédente augmenté de 0.1

Si le pourcentage d'éliminés est supérieur à 42%, le coefficient de la séance est égal au coefficient de la séance précédente augmenté de 0.15

RETARD

Les Triplettes doivent être présentes et complètes à 13h30

Après 10 minutes, délai de grâce, l'arbitre inflige 0.5% d'abaissement du pourcentage obtenu dans la séance par fraction de 5 minutes de retard.

Après 15 minutes, l'arbitre peut déclarer forfait la ou les triplettes incomplètes. Une triplète présente ne peut se retirer avant cette décision sans encourir de sanction.

Raison de force majeure : une telle raison peut être invoquée auprès du directeur d'épreuve qui tranchera en fonction des éléments présentés.

SYSTEME D'ANNONCE

Les capitaines d'équipes, devront rédiger sur feuille, mise sous enveloppe cachetée, Dans un langage clair, leur système de signalisation. Cette dernière sera remise de la première phase régionale à la finale nationale à l'arbitre principal qui, en cas de problèmes, aura la possibilité de contrôler si la jouerie est conforme à la signalisation déposée. Les enveloppes seront rendues aux dites équipes constituées à l'issue de chaque phase éliminatoire régionale et/ou de ligue, d'une part au fur et à mesure des éliminations en championnat de France.

DISCIPLINE

Tout joueur ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables sera immédiatement exclu du tournoi.

Le Directeur d'Epreuve et l'arbitre se réservent le droit d'apporter toutes modifications qu'ils jugeraient utile à ce règlement pour permettre un bon déroulement de la Compétition, en accord avec le règlement de la FFT.

**Le Directeur d'épreuve et
Président de Zone
Mathias BOUQUILLON**



TABLEAU DES INDICES DE VALEUR

Pour jouer en
TRIPLETTE D2,
l'indice global de la
triplette doit
être inférieur à 67

INDICES DE VALEUR		
1N	Première Série Nationale	100
1P	Première Série Pique	98
1C	Première Série Cœur	96
1K	Première Série Carreau	56
1T	Première Série Trèfle	45
2P	Deuxième Série Pique	14
2C	Deuxième Série Cœur	11
2K	Deuxième Série Carreau	8
2T	Deuxième Série Trèfle	7
3P	Troisième Série Pique	6
3C	Troisième Série Cœur	6
3K	Troisième Série Carreau	6
3T	Troisième Série Trèfle	6
4P	Quatrième Série Pique	5
4C	Quatrième Série Cœur	5
4K	Quatrième Série Carreau	5
4T	Quatrième Série Trèfle	5
NC	Non Classé	5

